Année académique 2018 - 2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27D QUESTIONS SPECIALES DE TRAVAIL SOCIAL			
Code	SOAS3B27AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) HELHa Campus Montignies **Hélène H DELCOURT** (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Hélène H DELCOURT** (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Marc KLAINER** (marc.klainer@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)		

	Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)

Coefficient de pondération	100
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	30 h / 0 C	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASML	Vieillissement et société	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	18 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	12 h / 0.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarite et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)

SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	14 h / 1 C	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	24 h / 1 C	
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	20	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	20	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	-	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B27ASML	Vieillissement et société	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	15	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	10	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarite et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	10	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	10	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	10	
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	20	
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	20	
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20	
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	20	
SOAS3B27ASLI	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B27ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	20	
SOAS3B27ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B27ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	20	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	20	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 10/60 du Bloc 3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie			
Code	7_SOAS3B27ASMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Sensibiliser à un type de démarche et à une méthode spécifique dans les sciences humaines.

Mettre en évidence ses apports, ses limites et ses enjeux (épistémologiques, éthiques et politiques) et son intérêt pour les assistants sociaux.

Susciter de nouveaux questionnements à partir du regard anthropologique sur le rapport à nous-mêmes et aux autres.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Expliquer les grands courants anthropologiques et les questionner
II. Préciser les enjeux de cette discipline et les mettre en rapport avec le travail social
III. Questionner un thème spécifique – le don- au regard de notre société et de leur expérience et positionnement professionnels
IV. Expliquer, argumenter et évaluer des études anthropologiques réalisées dans notre société

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : Une leçon d'anthropologie selon Michel Serres

Première partie : La rencontre des autres : une confrontation difficile

Deuxième partie : L'approche des grands courants anthropologiques

Troisième partie : Etude d'une thématique spécifique : le don

Quatrième partie : Le positionnement de l'anthropologue

Cinquième partie : L'anthropologie « chez soi »

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Analyse de textes
- Projections de documents audio-visuels suivies de discussions
- Mise en débat de situations apportées par les étudiants
- Intervention d'invités extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps de questions-réponses à la demande des étudiants.
- Notes de synthèse
- Exemple de questions des années antérieures

Ouvrages de référence

- LAPLANTINE F., L'anthropologie, Petite Bibliothèque Payot, 1995
- GODELIER M., Au fondement des sociétés, Albin Michel, 2007
- TODOROV T., Nous et les autres, Seuil, 1989
- AGIER M., Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain, Jean-Michel Place, 1997
- MORELLI A., Contact des cultures, Syllabus, PUB 2009/2010
- BOUILLON F., Girola C., Kassa S., Vallet A-C., Paris refuge. Habiter les interstices., Ed. du Croquant, 2011

Supports

- Synthèse de notes de cours en version papier et sur ***Moodle***
- Textes disponibles sur ***Moodle***

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en décembre. Une question à préparer est donnée lors du cours. Les autres questions portent sur le cours.

Travail écrit en septembre (Les modalités seront données avec les consignes de 2e session).

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Trv	100

Exe = Examen écrit, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion du social			
Code	7_SOAS3B27ASMB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à montrer que le secteur non-marchand doit professionnaliser sa gestion. Les outils de gestion (marketing, gestion des ressources humaines et gestion financière) ne sont pas l'apanage du seul secteur commercial. Gérer, c'est rechercher un équilibre permanent entre les différentes composantes d'une institution, d'un service, d'un projet (humaines, matérielles, financières, activités/services, les publics).

Le cours sensibilisera les étudiants à la gestion financière et au marketing social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

I. comprendre le vocabulaire et la logique du compte d'exploitation, du bilan et du budget.
II. lire et comprendre et questionner les principaux documents comptables.
III. de résoudre quelques exercices élémentaires de comptabilité.
IV. de définir et d'illustrer une démarche de communication sociale à partir de ses diverses expériences de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1 - GESTION FINANCIERE

Chapitre 1- Eléments de comptabilité

- Les différentes étapes de la comptabilité
- Principes de base de la comptabilité
- L'ASBL et la comptabilité
- La collecte des informations
- La méthode comptable

Chapitre 2- Le Bilan

- Définition
- Logique
- Les différentes rubriques
- Exercices
- Eléments d'analyse financière

Chapitre 3- Le Compte d’exploitation

- Définition
- Logique
- Exemples

Chapitre 4- Le Budget

- Définition
- Elaboration

Partie 2 – LE MARKETING SOCIAL

Chapitre 1 – Le marketing commercial

- Evolutions du concept
- Le marketing mix

Chapitre 2 – Du marketing commercial au marketing social

- Evolutions du concept
- Principales différences entre marketing commercial et social
- Le marketing mix

Chapitre 3 Les principales étapes d’un processus de communication

Démarches d'apprentissage

- Interventions extérieures
- Approche par situation-problème
- Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections des examens des années antérieures

Ouvrages de référence

- L. ALBERT, Traits d'union. La communication associative en pratique, Ed. IES, 1995.
- C. CALIFICE, La communication dans le secteur non-marchand, Coll. 2000, Ed. Labor, 1989.
- D. CHASTE – E. MIKOLAJCZAK, La comptabilité et le budget de l'ASBL, CED SAMSOM, 1991.
- J. DI SCIULLO, Marketing et communication des associations, Juris service, 1990.
- B. DOBIECKI, Intelligence et pratique du social. La méthode marketing au service des associations, Ed.des 2
- continents, 1995.
- La gestion des ressources humaines en économie sociale. Les cahiers de la Claire Gera Volmar, mai 2005
- A. PILLET, Le marketing social et solidaire. L'Ami, septembre 2006
- Santé financière et comptabilité des associations, Fondation Roi Baudouin.
- La comptabilité de votre ASBL, C.Fischer, Syneco, 2005.
- La comptabilité pratique des petites ASBL,R.Van Hecke,JP.Vincke,2009.
- Marketing social :du non profit au profit collectif,B.Dobiecki,Market Managment,2007

Supports

- Portfolio d’articles
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit constitué d’exercices et de questions ouvertes pour les notions plus théoriques.

Pour les étudiants redoublants du BLOC 3, ils doivent re(suivre) le cours, ils seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen qui portera sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d’apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l’Unité d’enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie de la famille			
Code	7_SOAS3B27ASMC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Véronique POURVEUR** (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à identifier et illustrer les modèles familiaux et de couples existants aujourd'hui. Il analyse et explique leur mode de fonctionnement, leurs potentialités ainsi que leurs difficultés spécifiques. Il donne ainsi des repères précis à l'étudiant afin de l'aider à se situer et à construire sa propre démarche d'intervention professionnelle face à une famille ou un couple.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Définir la famille en général et ses fonctions.
II. Identifier les modèles familiaux existants actuellement dans la société.
III. Utiliser ces modèles pour analyser les situations familiales rencontrées et construire ainsi une démarche d'intervention adaptée.
IV. Définir l'entité couple et la typologie des couples.
V. Identifier la communication au sein d'un couple. Préciser les théories sur le choix du partenaire.
VI. Utiliser ces éléments pour planifier son intervention professionnelle face à un couple.
VII. Considérer la question spéciale de la violence conjugale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

LES FAMILLES

1. La famille en général: les différentes fonctions d'une famille et les quelques typologies des familles.
2. Les différents modèles existants de famille:

- les familles marginales;
- les familles monoparentales;
- les familles recomposées;
- les familles avec placement d'enfants;
- les familles homoparentales.

3. Un outil de travail avec les familles : le génogramme

LE COUPLE

1. Essai de définition du couple
2. Le choix du partenaire (différentes théories)
3. Les modes d'échanges au sein d'un couple.
4. Question spéciale: la violence conjugale

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche inductive et déductive.
- Intervention de personnes extérieures.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séances questions réponses sur l’examen oral.
- Chercher un article scientifique au choix en lien avec un des thèmes approchés au cours et le présenter lors de l’examen oral en y associant des éléments vus au cours.

Ouvrages de référence

- AUSLOOS G., La compétence des familles, Erès Relation, 1996.
- BAWIN-LEGROS B., Familles, mariage, divorce. Une sociologie des comportements familiaux contemporains, Ed.Pierre Mardaga, Liège Bruxelles, 1988.
- CASTELLAN Y., Psychologie de la famille, Ed. Privat, 1993.
- CASTELLAN Y., La famille, du groupe à la cellule, Paris, Dunod, 1980.
- CAGLAR Huguette, Les familles monoparentales. Matricentriques et patricentriques, hétéro et homosexuelles.
- Edition L’Harmattan. Collection Psychologique,2010
- DELENS-RAVIER Isabelle Le placement d’enfants et les familles Edition Jeunesse et Droit 2000
- DAMON Julien , Les familles recomposées , PUF Que sais-je N°3937 2002
- DECHAUX Jean-Hugues, Sociologie de la Famille, Editions La découverte, Collection Repères N° 497, 2010
- Etc….

Supports

- Livres à consulter
- Notes de cours
- Présentation PWP

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur l'ensemble de la matière et défense orale d'un article (actuel) en lien avec une partie du cours.

Pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d’apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l’Unité d’enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités de soutien volet A			
Code	7_SOAS3B27ASMD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		-	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Un accompagnement pédagogique global est proposé aux étudiants et s'organise autour de rencontres collectives et individuelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif est d'accompagner l'étudiant dans la construction de son projet d'intégration professionnelle.

A l'issue de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Identifier ses motivations personnelles et professionnelles au regard de son parcours de formation
- Repérer et sélectionner des institutions susceptibles de répondre à ses attentes et aux objectifs du stage AIP-Bloc 3
- Effectuer des démarches et de négocier son stage
- Communiquer
- Se questionner et se remettre en question en vue de trouver des solutions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cercles d'études

Séance d'informations et accompagnement dans les différents processus pédagogiques

- Présence obligatoire de tous les étudiants du BLOC3
- 4 cercles d'études :
  - CE recherche de stage en mars (pour les étudiants du bloc 2) : préparation au stage du Bloc 3 – enclenchement du processus de recherche
  - CE de rentrée en septembre
  - CE en fin de premier semestre en novembre : préparation à l'entrée en stage et infos TFE – méthodologie et organisation
  - CE d'évaluation en juin

Rencontres individuelles dans le cadre du processus de recherche de stage

- Temps d'informations et d'accompagnement individuel
- Présence obligatoire + à la demande
- Rencontres complétées par des échanges téléphoniques et email

Rencontres individuelles en cas de difficultés particulières (aide à la réussite)

- En fonction des besoins et des demandes
- Dans le cas de difficultés en AIP, rencontres pouvant être réalisées avec les partenaires (superviseurs et/ ou chefs de stage)

Participation à la vie de l'école

- Réalisation d'activités extra-scolaires
- Organisation et contribution de partenariats avec les autres blocs

Démarches d'apprentissage

Rencontres collectives et individuelles organisées ou en réponse à une demande spécifique

Dispositifs d'aide à la réussite

accompagnement individualisé

Ouvrages de référence

Néant

Supports

dossier pédagogique du BLOC 3

4. Modalités d'évaluation

Principe

activités non évaluées

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut -0.11

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique et intervention sociale dans le champ du handicap			
Code	7_SOAS3B27ASME	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Sylvie NEF** (sylvie.nef@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours s'inscrit dans une unité d'enseignement qui envisage différentes méthodes d'intervention sociale en faveur de différentes catégories de bénéficiaires. Dans le cadre du cours 'Politique et intervention sociale dans le champ du handicap, il s'agit de tenir compte des spécificités du public visé pour questionner les politiques sociales et l'action sociale qui en découle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

I. Nommer les dispositifs de politique sociale d'intégration en faveur des personnes en situation d'handicap.
II. Identifier les institutions chargées de la mise en oeuvre de la politique du secteur en Belgique et plus particulièrement en Région wallonne.
III. Analyser l'action sociale en faveur des personnes en situation d'handicap en lien avec la promotion des droits fondamentaux de tout être humain et de la convention de l'ONU relative aux personnes handicapées.
IV. Identifier les conséquences sociales d'un handicap dans le cheminement personnel et/ou professionnel des personnes en situatin d'handicap et de leur famille.
V. Maîtriser les notions et concepts clés inhérents au secteur du handicap.
VI. Identifier les méthodes d'intervention en travail social en regard de la réduction d'autonomie inhérente au handicap.
VII. Adopter un regard critiquenet un positionnement personnel par rapport à la politique du secvteur et aux méthodes d'intervention.
VIII. Proposer des actions et des projets susceptibles de soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie en société et dans l'exercice de la citoyenneté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Evolution historique des modes de prise en charge des personnes en situation de handicap en Belgique.
2. Politique sociale du secteur et les institutioins chargées de leur mise en oeuvre.
3. Textes juridiques de protection.
4. Accompagnement psychosocial des rersonnes en situation d'handicap et de leur famille.
5. Découverte et expérimentation de cerains outils/techniques d'intervention.
6. Recherche documentaire.

Démarches d'apprentissage

Plusieurs méthodes d'apprentissage seront utilisées : cours magistral, discussion à partir de supports vidéos, d'articles, rencontres avec des professionnels, éventuellement des personnes en situation d'handicap et/ou leurs proches, découvertes de projets "novateurs".

Une collaboration est envisagée avec la bibliothèque de l'école.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps de questions-réponses à la demande des étudiants

Ouvrages de référence

Ouvrage de référence :

- BLANC, A. (2012,2015) Sociologie du handicap. (2ieme Ed.)Paris, Ed. Dunod, collection Armand Colin.
- HAELEWYCK, M-C., GASCON, H.,DETRAUX J-J., KALUBI, J-C (2013) Inclusion des personnes en situation de handicap, une question d'intervention(s) !. Actes du 11ème congrès AIRHM. 7 au 9 avril 2010. Mons, Belgique.
- MERCIER, M., SALBREUX, R. (dir.) (2018). Ethiques et Handicaps. Namur, Presse Universitaire de Namur.
- NADER-GROSBOIS, N. (2015). Psychologie du handicap. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck.
- NUSS, M. (2007) Former à l'accompagnement des personnes handicapées. Paris, Ed. Dunod.
- PAGES, V. (2012). Maxi fiches : Handicaps et psychopathologies. Paris, Ed. Dunod.
- VILLE, I., FILLION, E., RAVAUD, J-F. (2014). Introduction à la sociologie du handicap : Histoire, politiques et expérience. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck supérieur.

Supports

- Power point
- Documentaires
- Textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et Toxicomanie			
Code	7_SOAS3B27ASMF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Eric HUSSON** (eric.husson@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à mobiliser différentes notions pour permettre à l'étudiant de mieux appréhender le champ des toxicomanies dans sa complexité. Le cours ambitionne un regard sociologique, clinique, politique et critique de la question des assuétudes. Le cours doit participer à la construction d'un positionnement professionnel, permettre de mobiliser des compétences et des ressources pour l'action, favoriser l'émancipation par la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de drogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement l'étudiant doit être capable de :

I. Repérer les éléments clés de l'histoire et de la geopolitique des drogues.
II. Identifier les orientations des politiques drogues sur le plan Fédéral et en Fédération Wallonie Bruxelles.
III. Catégoriser les produits illégaux et les modalités d'usage.
IV. Catégoriser les profils psycho-sociaux des usagers.
V. Décrire les modèles de prise en charge et les paradigmes mobilisés.
VI. Critiquer et argumenter sur des propositions éthiques en lien avec les assuétudes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours 1 : Histoire sociale et économique des drogues.
Cours 2 : Acteurs des politiques drogues en Belgique.
Cours 3 : Sociologie des usagers de drogues.
Cours 4 : Offre de soin, paradigmes, méthodologies de travail.
Cours 5 : Panel d'intervenants (ambulatoire)
Cours 6 : Panel d'intervenants. (résidentiel)
Cours 7 : Panel d'intervenants. (thématique légalisation)
Cours 8 : Innovations sociales et société dans le champ des assuétudes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- ESCOHOTADO A., (1995), « Histoire élémentaire des drogues », Paris, Editions du Lézard.
- MAC COY A-W., (1999), « La politique de l'héroïne », Milan, Editions du Lézard.
- LABROUSSE A., (2005), « Afghanistan, opium de guerre, opium de paix », Paris, Mille et une nuits.
- JACQUES J-P., FIGIEL C., (2006), « Drogues et substitution », Bruxelles, De Boeck.
- OEUVRAY K., (2009), « Rester dépendant des institutions médicosociales », Paris, L'Harmattan.
- BERGERON H., (2009), « Sociologie de la drogue », Paris, Collection Repères, La Découverte.
- COPPEL A., DOUBRE O., (2012), « Drogues : sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition », Paris, Editions La Découverte.
- MEDECIN DU MONDE., (2014), « Livre Vert sur l'accès aux soins en Belgique », Bruxelles, Kluwer.

Supports

- Présentation Powerpoint
- Partage d'articles .pdf en ligne
- Bibliographie spécialisée disponible
- Sites Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il sera demandé aux étudiants de remettre un travail de groupe d'environ 20 pages sur un sujet qu'ils auront collectivement choisi, en lien avec les thématiques abordées dans le cours.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère			
Code	7_SOAS3B27ASMG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**François SANT'ANGELO** (francois.santangelo@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours se concentre sur les droits fondamentaux des personnes étrangères, mais aussi de groupes minoritaires, ceci en vue de leur respect ou préservation ou en vue de l'égalité de droits ou de traitement. Ces droits sont soit issus des constitutions des Etats, soit de textes internationaux ratifiés par les Etats et incorporés dans leur législation nationale ou qui s'appliquent directement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer simplement les mécanismes du droit qui s'applique aux étrangers et aux groupes minoritaires, de son raisonnement interne et en permettant ainsi une certaine maîtrise de celui-ci par les biais suivants:
- décrire de manière approfondie des concepts et mécanismes-clés développés par les législations abordées en vue de permettre aux étudiants d'en faire eux-mêmes usage dans leur pratique professionnelle,
- exploiter les outils et les mettre en pratique à travers l'analyse d'une situation pratique soumise,
- poser un premier diagnostic et de prodiguer de premiers conseils et pistes de solution.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I. Le statut de séjour de la personne étrangère et celui de sa famille,
II. Les arcanes administratifs (postes consulaires, Office des Etrangers, CGRA, commune, recours),
III. A. Aperçu de la jurisprudence, y compris celle de la Cour Consitutionnelle, en relation avec le droit des étrangers. B. Aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme (Strasbourg),
IV. Règles régissant l'accès à l'emploi salarié et indépendant à certaines catégories d'étrangers,
V. Initiation au droit international privé,
VI. Code de la nationalité belge,
VII. Législation antiracisme et antidiscriminations.
VIII. Focus sur certains domaines : les Roms et gens du Voyage, le retour volontaire, les signes convictionnels et la centralité dans la jurisprudence des tribunaux.

Démarches d'apprentissage

- Etre le plus accessible dans l'expression des concepts juridiques et du langage utilisés, quitte à reprendre les explications si nécessaire. L'intégration du concept est plus importante que la quantité de données assimilées. Acquérir les outils pour aller retrouver ces données, intégrer la notion de la hiérarchie des normes, importance donnée à la jurisprudence des cours et tribunaux.
- Mettre constamment ces législations en concordance avec leur mise en application, avec l'actualité. Leur

donner le goût de s'informer et de mettre les nouvelles en relation avec le cours.
- Instaurer un dialogue permanent ou susciter des débats avec les étudiants, privilégier les interactions, aiguiser l'esprit critique.
- Faire systématiquement usage d'exemples réels ou reconstitués issus de ma pratique ou de celle des étudiants acquise lors des stages.
- Le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ne pas encombrer l'étudiant. Privilégier en prenant le temps nécessaire la compréhension des mécanismes juridiques mis en œuvre pour analyser une situation et dégager les différentes solutions possibles plutôt que l'accumulation des connaissances, qu'ils pourront trouver par eux-mêmes grâce aux outils transmis par ailleurs.

Ouvrages de référence

Il s'agit essentiellement d'ouvrages juridiques, de codes et de recueils de textes de lois ou de jurisprudence. NB : notamment en droit des étrangers, les textes réglementaires ne cessent pas d'évoluer, de se modifier, par voie d'arrêtés royaux ou de circulaires.

Supports

Copie des textes de loi, brochures diverses, notes de cours, présentations powerpoint, films, vidéos, sites web : celui de l'Office des Etrangers, celui de la Cour européenne des Droits de l'Homme, celui du Centre interfédéral des Migrations (MYRIA) ou celui du Centre interfédéral à l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral portant sur la matière vue au cours. L'étudiant a la possibilité de préparer une question d'examen en dehors de celui-ci portant sur un chapitre du cours qu'il devra mettre en relation avec une ou plusieurs matières du cours. Des consignes bien précises sont données par le professeur pendant le cours.

Il s'agit d'évaluer le degré d'aisance et de maîtrise de la matière du cours du point de vue des concepts et de la mise en pratique. **Une participation très active au cours est primordiale car le cours repose aussi sur l'échange entre étudiants.**

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique du logement			
Code	7_SOAS3B27ASMH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**David PRAILE** (david.praile@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'unité d'apprentissage de politique et droit au logement propose, à partir de la porte d'entrée spécifique de l'habitat, d'effectuer un large tour d'horizon de la problématique en identifiant les questions sociales et les enjeux de travail social qui y sont liés.

En s'appuyant sur des pratiques et des exemples concrets, elle permet d'analyser de manière critique les politiques et réglementations en matière d'habitat et de replacer l'intervention sociale au regard des droits humains fondamentaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Replacer les questions d'habitat dans le contexte social, politique et réglementaire.
II. Développer une vision d'ensemble claire et structurée des enjeux qui y sont liés.
III. Acquérir une bonne maîtrise de quelques réglementations fondamentales, notamment en ce qui concerne le contrat de bail qui régit l'essentiel des relations entre locataires et propriétaires.
IV. Etablir des liens logiques entre les différents dispositifs et la marge de manœuvre dont dispose le travailleur social en situation.
V. En s'appuyant sur ces éléments, l'étudiant sera en capacité de proposer des démarches structurées, nuancées et critiques en réponse à des questions concrètes liées à ces enjeux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etat des lieux et enjeux de la crise du logement
- Eléments essentiels de la relation propriétaire/locataire : le contrat ; la garantie locative ; l'état des lieux et les réparations ; le loyer...
- La lutte contre l'insalubrité ; la lutte contre l'inoccupation d'immeubles
- Les expulsions : judiciaires, administratives, illégales
- Du Logement à l'habitat
- Logement : un Droit de l'Homme
- Principaux acteurs, compétences, types de solutions d'habitat
- Accompagnement social en matière de logement : un nouveau métier
- Logement et énergie : un enjeu d'avenir
- Pratique populaire d'habitat : les habitants face à la crise

Démarches d'apprentissage

- Acquérir les fondements de la réglementation en matière d'habitat, en particulier celle liée au bail de manière à permettre un premier avis pertinent en situation réelle de travail social.
- Reconstruire, à partir de problèmes concrets, une vue d'ensemble de la problématique, des acteurs et dispositifs les plus importants.
- Compléter et développer l'apprentissage de la matière d'un éclairage d'expériences de prise en charge et animation collective d'un temps d'échanges public interactif avec des intervenants sociaux du secteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- SPF Intégration sociale, Guide pour les Sans-abri, édition 2015
- Service Public de Wallonie, Mémento du Logement, Kluwer, 2015
- BERNARD Nicolas, J'habite donc je suis, Pour un nouveau rapport au logement, Labor, Quartier Libre, 2005 (épuisé)
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE, Lutte contre la Pauvreté. Rapports binnuels (téléchargeables)
- SPW, Les Echos du Logement (Périodique gratuit)

Supports

- Notes de cours
- Présentations projetées
- Le cas échéant, situations concrètes détaillées à analyser
- Documents illustratifs (exemple de décret/réglementation, contrat de bail, ...)
- Documentaire/matériel vidéo
- Articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence a l'ensemble du cours est obligatoire.

La présence au Colloque du CERSO "Logement: tremplin pour l'insertion" le lundi 1er octobre 2018 fait partie intégrante de la matière du cours et de l'évaluation.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Examen oral

L'étudiant.e. amené à représenter l'examen lors d'une session ultérieure doit prendre contact avec le titulaire pour fixer des modalités d'évaluation spécifiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Code	7_SOAS3B27ASMI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Aurore STRAPPAZON** (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi soulevées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

I. définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive ainsi que les concepts de victimisation primaire et secondaire;
II. décrire et identifier les conséquences des déviances du point de vue des victimes de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
III. expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
IV. identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
V. formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques);
VI. définir et différencier le modèle de la justice réparatrice de celui de la justice rétributive ;
VII. démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction de concepts cadres

Place de la Loi dans le groupe social.
Mise en perspective des concepts de déviance et de normes.
Déviances et délinquances, notions de dangerosité et de récidive.

- Notions introductives de victimologie

La victimologie. Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel).
Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.
Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.
Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

- Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.
Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

- La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société

Rappel des fonctions de la peine.
Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.
Approche du concept de désistance.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques)
- Analyse de vidéos et de documents
- Interventions de personnes ressources (facultatif)
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Ouvrages de référence

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports

- Mise à disposition des diapositives présentées au cours (fichier Powerpoint).
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’examen est écrit et comporte plusieurs questions fermées ainsi que des questions ouvertes.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d’apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l’Unité d’enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mineurs en difficulté			
Code	7_SOAS3B27ASMJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nathalie COURTOIS** (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à projeter l'étudiant dans sa future fonction d'assistant social dans le cadre du secteur de l'aide à la jeunesse élargi. Cette immersion virtuelle dans le métier se décline sur trois volets :

- Approche des problématiques psycho-sociales liées aux mineurs en difficulté
- Approche du réseau de services spécialisés et de services de première ligne
- Approche de processus et de méthodes d'intervention pluridisciplinaires adaptés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

I. Identifier et analyser certaines problématiques liées aux mineurs, en les recadrant dans leur contexte d'émergence.
II. Identifier les acteurs et le réseau liés à l'aide aux mineurs en difficulté, en expliquer les missions, la culture, les positionnements et stratégies.
III. Sur base de l'analyse de situations, élaborer, mettre en œuvre et évaluer certains processus d'intervention sociale, liés à la prise en charge de mineurs en difficulté.
IV. Recourir à certains outils, techniques et méthodes spécifiques à l'aide pluridisciplinaire aux mineurs en difficulté.
V. Développer une réflexion critique à propos des problématiques et réponses évoquées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se développe sur trois axes qui s'entrecroisent :

· Approche et analyse des difficultés et problématiques rencontrées par le public concerné en ciblant la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et les jeunes majeurs, en s'intéressant à l'environnement familial et social, en pointant la complexité et souvent le cumul de celles-ci (citons quelques exemples : négligence et maltraitance parentale, abus sexuels, différentes violences subies ou exercées, conduites à risque, addictions diverses, délinquance, détresse psychique, décrochage scolaire, grossesses précoces, etc.

· Approche approfondie du réseau de services spécialisés privés (SAAE, SAIE…) et publics (IPPJ,…), approche de services généraux de première ligne (SOS Enfants, centre PMS, espaces-rencontres,…) en s'intéressant aux expériences et projets novateurs

· Approche méthodologique : mise ne exergue des types d'intervention à savoir prévention, aide volontaire et contraignante, mise en exergue du rôle de l'assistant social, du travail en réseau

Démarches d'apprentissage

· Présentation théorique avec approche interactive (expériences professionnelles, exploitations des vécus de stage des étudiants

· Mini- conférences interactives de personnes extérieures et professionnels de terrain et participation au colloque CERSO sur le logement et l'autonomie des jeunes

· Echanges interactifs, avec démarche déductive, sur base de présentations de situations-problèmes illustratives valorisation de différents outils (ex : génogramme)

Remarque importante : chaque séance de cours est structurée de manière à varier les modes d'activité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors du dernier cours, travail interactif de synthèse sur une situation-problème.

Ouvrages de référence

Bibliographie qui sera complétée en classe

Alföldi F. (1999) L'évaluation en protection de l'enfance. Théorie et méthode. Ed. Dunod, Paris

Ausloos G. (1995) La compétence des familles. Ed Erès, Paris

Barudy J. (2007) La douleur invisible de l'enfant. Ed Erès, Paris

Blaya C. (2010) Décrochages scolaires, l'école en difficulté. De Boeck édition, Collection De ketele, Bruxelles

Boutin G., Durning P. (2008) Enfants maltraités ou en danger. L'apport des pratiques socio-éducatives. Ed. L'Hamarttan, Paris

Brudy J. et Dantagnan M. (2007) De la bientraitance infantile : compétences parentales et résilience. Ed. Fabert, Paris

CadarT M-L. (2003) Une histoire de rencontres. Autour des familles à difficultés multiples, Spirale 2003/1 (no 25), p. 143-148. DOI 10.3917/spi.025.0143

Coslin Pierre G. (2003) Les conduites à risque à l'adolescence. Edition Armand Colin, Collection Cursus, Paris

Hauswald G. (2015). L'adolescence en poche : comprendre et aider nos adolescents. Ed. Erès, Toulouse

Haut comité de la fonction publique. (2000) La souffrance psychique des adolescentes et des jeunes adultes. Rennes, ENSP.

Meynkens-Fourez M., Vanderborght C., Kinoo Ph. (2012) Eduquer et soigner en équipe/ manuel de pratiques institutionnelles. Ed. De Boeck, Bruxelles

Poncet-Bonissol Y. (2010). Adolescents : crises, révoltes, fractures. Comment faire face. Ed. Dangles, Paris

Romano H. et Izard E. (dir) (2016) Danger en protection de l'enfance. Ed. Dunod, Paris

Seron C. (dir.) (2007) Miser sur la compétence parentale. Ed Erès, Paris

Vander Borght C., Tortolano S. (2016) Accompagner les situations de vulnérabilité. Clés pour une posture professionnelle. Chronique sociale, Lyon

Supports

· Notes de cours
· Powerpoint
· Vidéos
· Folders distribués par certains intervenants

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen, à notes ouvertes, confronte l'étudiant à trois situations-problèmes qui doivent être brièvement analysées (avec formulation d'hypothèses ou de diagnostic) et faire l'objet d'un plan d'intervention personnel d'où se dégagent l'utilisation du réseau général et/ou spécialisé ainsi que le rôle spécifique de l'assistant social.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d’apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l’Unité d’enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différentes approches du travail social contemporain			
Code	7_SOAS3B27ASMK	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Elène BOULOUGOURIS** (elene.boulougouris@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage collabore à l'acquisition de la compétence n°:

8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Comment les futurs assistants sociaux peuvent-ils comprendre les pratiques sociales émergentes? Comment les graines du changement social se sèment-elles, ici et ailleurs? Devenir porteurs de projets pour qui ? Pour quoi ? Pourquoi la dimension collective est-elle importante pour construire une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire ?

Nous chercherons les réponses à toutes ces questions et bien d'autres, au travers d'exemples de pratiques, de lectures d'articles, de vidéo et de visites pour découvrir de nouveaux projets porteurs de changement social. Nous verrons quelques exemples de pratiques émergentes qui se situent d'abord aux niveaux des actions, des organisations et des groupes de citoyens pour l'aspect collectif et ensuite des exemples d'approches méthodologiques en travail social. Nous ferons un détour dans l'histoire de l'action collective pour comprendre le présent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

I. Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines. Repérer de quel point de vue le futur assistant social se place pour analyser une problématique sociale en utilisant la grille d'Ardoino.
II. Réaliser un travail en groupe sur une pratique émergente, ou sur une approche méthodologique et la partager devant la classe pour construire un savoir collectif.
III. Connaitre l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan du cours

1. Introduction : Vous avez-dit différentes approches ? De quels points de vue nous plaçons-nous ? Utilisation de la grille d'Ardoino.

2. Les pratiques sociales

2.1. Le travailleur social

2.1.1. Le contexte actuel du travailleur social

2.1.2. Pourquoi rentrer dans un processus de formation continue ?

2.1.3. Exemples d'approches méthodologiques différentes

2.2. L'action collective

2.2.1. Le contexte socio-politique et l'évolution de l'action collective

2.2.2. Les pratiques émergentes

2.2.3. L'innovation sociale et le changement social

2.2.4. Grille d'analyse selon le développement durable et selon Guy Bajoit

2.2.5. Exercices-présentation des travaux en plénière

3. Conclusions

Démarches d'apprentissage

Cours participatif ouvert aux rencontres d'acteurs, aux visites de terrain, à l'analyse de vidéos, et de textes, échanges sur les différentes pratiques, témoignages ... Le travail de groupe est mis à l'honneur.

Le cours combine donc plusieurs démarches d'apprentissage : Cours magistral, Intervention de professionnels de terrain, travail de groupes, visite sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise ici par les différentes démarches d'apprentissage. De plus, la combinaison de différents types d'évaluation (présentation d'un travail de groupe plus une évaluation individuelle écrite) constitue également un dispositif d'aide à la réussite.

Ouvrages de référence

Livres :

- Durant, G. (2004). Abécédaire systémique du travailleur social. Fabert.
- Balta F., Muller J-L. (2004). La systémique avec les mots de tous les jours, EST Editeur.
- Yatchinovsky A. (2004). L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, ESF Editeur.
- Watzlawick, P. (1980). Le langage du changement. Eléments de communication thérapeutique. Ed. du seuil.
- de Rosnay, J. (1975). Le Macroscope. Vers une vision globale. Ed. du seuil.
- Josien, M. (1991). Techniques de communication interpersonnelle : Analyse transactionnelle, Ecole de Palo Alto, PNL. Les Editions d'organisation.
- Lebossé, Yann (2012). Sortir de l'impuissance, invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : fondements et cadres conceptuels. Québec : Ardis.

Revues, rapports :

- Thibaut A. (2010). De la croissance à…? Pistes vers une société respectueuse de l'Homme et de l'environnement, dossier publié par la Fédération inter-Environnement Wallonie
- La revue « Imagine » (disponible à la bibliothèque)
- Porot, V. Mettre en œuvre un agenda 21 dans sa commune, guide des bonnes pratiques, n°1, Juillet 1995, les publications éco-conseil.

En ligne :

- Blesin Laurence, Loute A., Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement : critique sociale et intelligence collective, EuroPhilosophie 2010, Bibliothèque de Philosophie Sociale et Politique.
- http://www.europhilosophie-editions.eu

- Bajoit Guy, Eduquer à l'action collective, Colloque, mars 2012
- http://www.reseau-idee.be/colloque-changement-social/traces/files/pdf/conferences/Bajoit.pdf

Supports

- Présentation PowerPoint
- Notes de cours sur Moodle
- Utilisation de média pour montrer des exemples d'innovation sociale, des interviews...
- Articles de revue
- Visites d'initiative(s) innovante(s)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Etant donné les objectifs du cours, le travail de groupe, les visites, les échanges en classe, les recherches personnelles et la construction de savoirs collectifs sont au centre de la dynamique d'apprentissage.

La présence au cours est obligatoire . Toute absence injustifiée sera sanctionnée par le retrait de 3 points par absence sur la note finale. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours.

L'examen est un travail : les étudiants auront à collaborer en petits groupes pour faire un travail sur un thème donné et une présentation devant le groupe classe.

En septembre : nouveau travail écrit individuel dont les consignes seront transmises pour la seconde session (100% des points)

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Vieillissement et société			
Code	7_SOAS3B27ASML	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Myriam LELEU** (myriam.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le vieillissement démographique est un phénomène de société inégalé qui soulève de nombreuses questions socio-économiques et individuelles. Ces questions s'inscrivent dans un mouvement global qui touche la vie quotidienne, les solidarités familiales, les relations intergénérationnelles,les ressources sociales, la retraite, le monde du travail, le marché des seniors, la dépendance et la perte d'autonomie, l'habitat, la gestion des âges, la fin de vie, l'exercice de la citoyenneté, etc.

Cette activité d'apprentissage vise à :

- produire un regard réflexif sur les différentes approches de la vieillesse et du vieillissement ;
- appréhender le vieillissement individuel et collectif avec un regard critique, dépassant les pensées toutes faites issues des représentations personnelles et sociales ;
- sensibiliser à l'avance en âge comme processus naturel de la vie, au vieillissement démographique comme phénomène historique unique, à l'évolution des liens intergénérationnels, aux perspectives de l'entrée en dépendance et de perte d'autonomie ;
- relier théorie et réalité, concepts et terrain, analyse et outils concrets.

Ces objectifs généraux sont poursuivis au travers d'une double approche :

- une approche fondamentale du sens de la vieillesse pour l'être humain et une réflexion de fond sur les effets du vieillissement sur la société ;
- une approche méthodologique basée sur des éléments de législation sociale, des outils de mesure et des grilles techniques, le repérage d'expériences pilotes et de structures d'aide ciblées sur les besoins émergeant avec l'avance en âge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

I. définir les principales caractéristiques du sujet âgé et les spécificités du vieillissement ;
II. développer un regard critique sur le contexte démographique et idéologique de la 'géricroissance' ;
III. expliquer les théories et modèles gérontologiques fondamentaux ;
IV. utiliser les outils de la gérontologie sociale (grilles d'observation et d'évaluation) ;
V. identifier les structures d'aide et d'accompagnement répondant aux besoins des personnes âgées ;
VI. évaluer les différentes situations de vieillissement individuel, en regard de projets ou expériences pilotes et prendre distance avec la réalité du terrain ;
VII. comprendre et analyser les trajectoires de vie et les besoins spécifiques des personnes âgées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Contexte démographique et enjeux du vieillissement de la population.
- Théories gérontologiques, modèles de vieillissement et définition générique de la vieillesse.
- Regard sur les représentations sociales et culturelles de la vieillesse.
- Systèmes familiaux et relations entre les générations.
- La retraite, un cap individuel et une construction socio-économique : fin de carrière, gestion des travailleurs âgés, vieillissement actif, modèles de retraite.
- La dépendance et l'autonomie : avance en âge, fragilité et précarisation.
- Du domicile à la maison de repos : une aide individualisée dans un contexte privatif ou collectif.
- Les limites de l'intervention professionnelle : cas de la maltraitance.
- L'accompagnement en fin de vie.
- Un projet-pilote : Villes Amies des Aînés.

Démarches d'apprentissage

- Travail par sujets thématiques.
- Enseignement interactif qui demande une participation active des étudiants.
- Réalisation et analyse d'un récit de vie d'une personne âgée.
- Activité spécifique : visite d'une institution, colloque, conférence, théâtre-action, témoignages de personnes ressources.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Suivi régulier de l'évolution d'un travail réalisé par les étudiants.
- Echanges collectifs sur l'expérience du récit de vie.
- Discussion en cours visant la compréhension de textes proposés à la lecture.
- Accompagnement individualisé à la demande, sur des thématiques spécifiques choisies par les étudiants.

Ouvrages de référence

- BERGERET-AMSELEK C. (dir.) (2013). L'avancée en âge, un art de vivre, Toulouse : Erès, L'âge et la vie, Prendre soin des personnes âgées… et des autres
- V. CARADEC V. (2001). Sociologie de la vieillesse, Paris : Nathan, Université
- CARBONNELLE S. (dir.) (2010). Penser les vieillesses. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge, Paris : Seli Arslan
- GUILLAUMOT Ph. (2006). Le sujet âgé, ses proches et ses soignants, Ramonville Saint-Agne : Erès, Relations
- FERNANDEZ L., SAGNE A. (dir.) (2013). Psychologie clinique du vieillissement : 15 études de cas. Image du corps, angoisse de mort, trouble de la perception du temps, perte de mémoire, Paris : In Press, Concept-Psy
- LELEU M., MANDY M.-P. (dir.) (2005). Regards neufs sur l'accompagnement de la personne âgée, Hamme-Mille : asbl Cep-âge
- PITAUD Ph. (dir.) (2013). Vivre vieux, mourir vivant, Toulouse : Erès, Pratiques du champ social
- VEZINA J., CAPPELIEZ Ph., LANDREVILLE Ph. (2013-3ème éd.). Psychologie clinique, Lyon : Chronique sociale

Supports

- Syllabus.
- Présentation powerpoint.
- Portefeuille de lectures scientifiques et témoignages de personnes âgées.
- Consignes précises pour la réalisation du récit de vie et son analyse.
- Documentaires vidéo sur la vieillesse.
- Représentations visuelles de la vieillesse (photo, dessin, peinture).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’évaluation comprend un examen oral (40% des points) et un travail (60% des points) :

- un examen oral qui se réalise en deux temps : une défense du travail écrit et la réponse à des questions démontrant la connaissance des théories gérontologiques. ;
- la réalisation d’un travail écrit contenant l’analyse d’un récit de vie d’une personne de plus de 65 ans à objectiver selon une dimension théorique de la gérontologie sociale et un regard critique sur l’activité spécifique.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	100			Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d’apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l’Unité d’enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).